



**DRDNC**  
Direction Régionale  
des Douanes et Droits Indirects

Nouméa, le 17 SEP. 2015

1, rue de la République  
98 845 Nouméa Cedex  
Tél. 26 53.00 – Fax. 27 64 97  
Courriel : [douanes.nc@offratel.nc](mailto:douanes.nc@offratel.nc)  
Site Internet : [www.douane.gouv.nc](http://www.douane.gouv.nc)

## AVIS AUX OPERATEURS

15 001 229

**OBJET : Les régimes douaniers suspensifs**

**Réf : Articles 108 à 126 du code des douanes de Nouvelle-Calédonie**

L'attention de Mesdames et messieurs les opérateurs est appelée sur la mise en place d'un nouveau formulaire de demande d'autorisation relatif aux régimes douaniers suspensifs.

Ce formulaire a pour objectif de regrouper dans un modèle unique les demandes de régimes suspensifs de l'entrepôt, du perfectionnement actif et du comptoir de vente à l'exportation. Afin d'en faciliter la rédaction, une notice explicative l'accompagne.

Par ailleurs, une fiche sur le régime douanier de l'entrepôt est également disponible.

La cellule conseil aux entreprises peut être contactée pour toutes renseignements complémentaires ([pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr)).

Le directeur régional,

Lionel FEND